

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARRENES

SEANCE DU 26 MARS 2025

Convocation faite le 21 MARS 2025.

Ordre du jour :

- Approbation du CR précédent
- Attribution d'une subvention pour un voyage scolaire à Paris en juillet 2025 à l'école primaire de Bénévent l'abbaye.
- BUDGET SECTION DE REIX ET LES 3 PILES - APPROBATION COMPTE de GESTION 2024
- Budget Section De Reix Et Des 3 Piles -- Compte Administratif 2024
- Compte Financier Unique (Cfu) 2024 – Bp Principal
- Compte Financier Unique (Cfu) 2024 – Bp Chauffage
- Compte Financier Unique (Cfu) 2024 – Bp Assainissement
- Budget assainissement-- affectation des résultats 2024
- Budget chauffage -- affectation des résultats 2024
- Budget commune-- affectation des résultats 2024
- Taux d'imposition 2025
- BP 2025 assainissement
- BP 2025 chauffage
- BP 2025 commune
- Questions diverses

La séance est ouverte le 21 MARS 2025 à 20h08

Étaient présents : M. Michaël PLUVIAUD, Mme Catherine MILLOT, Mme Cécile TURGIS, Mme GOUT Aurélie, M. Dominique REPAS, M. Laurent PERIGAUD et M. Daniel CARDEAUD.

Excusés : M. Frédéric FIEDLER et Mme Joëlle DEVAUD (procuration à Mr PLUVIAUD Michaël)

Absent : Néant

Secrétaire de séance : MILLOT Catherine

Le compte-rendu précédent sera adopté lors du prochain conseil

2025-008 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR UN VOYAGE SCOLAIRE A PARIS EN JUILLET 2025 A L'ECOLE PRIMAIRE DE BENEVENT L'ABBAYE.

L'école primaire de Bénévent l'Abbaye a fait une demande de dotation pour financer un voyage pédagogique à PARIS du 2 au 4 Juillet 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ACCORDE une subvention de 50 euros par élève participant au voyage.

2025-009 BUDGET SECTION DE REIX ET LES TROIS PILES - APPROBATION COMPTE de GESTION 2024 –

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité :**

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2025-010 BUDGET SECTION DE REIX ET DES 3 PILES -- COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le Conseil Municipal après que Mr le Maire a quitté la séance :

- **VOTE, à l'unanimité**, le Compte Administratif 2024 dont les résultats sont les suivants :

INVESTISSEMENT –

Recettes réalisées :	0 €
Dépenses réalisées :	0 €
Résultat 2024 :	0 €
Reste à réaliser 2024 en dépenses :	0 €
Reste à réaliser 2024 en recettes :	0 €
Le résultat de clôture 2024 est un excédent de :	0 €

FONCTIONNEMENT –

Recettes réalisées :	0 €
Dépenses réalisées :	41.16 €
Résultat 2024 :	- 41.16 €
Le résultat de clôture 2024 est un déficit de :	41.16 €

2025-011 COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024 – BP PRINCIPAL

L'exécution du budget principal est arrêtée à la somme de 371 755.75 € en recettes et 296 358.93 € en dépenses.

Les réalisations de la section de fonctionnement atteignent 330 674.17 € en recettes, 224 209.48 € en dépenses et dégagent un résultat excédentaire de la section de + 106 464.69 €.

En investissement, les recettes réalisées d'établissent à 41 081.58 € et les dépenses à 72 149.45 €, soit un résultat déficitaire de la section de 31 067.87 €.

Section	Titres émis (en €)	Mandats émis (en €)	Résultat de l'exercice 2024 (en €)
Total	371 755.75	296 358.93	+ 75 396.82
Fonctionnement	330 674.17	224 209.48	+ 106 464.69
Investissement	41 081.58	72 149.45	- 31 067.87

Compte tenu des résultats antérieurs reportés + 114 594.96 et des restes à réaliser en dépenses d'investissement 8 415.12 €, le résultat de clôture est excédentaire à hauteur de + 181 576.66 €

Section	Résultat de l'exercice 2024 (en €)	Résultat antérieur reporté (en €)	Résultat cumulé (en €)	Restes à réaliser (dépenses) (en €)	Résultat de clôture (en €)
Total	75 396.82	114 594.96	189 991.78	8 415.12	181 576.66
fonctionnement	106 464.69	145 130.81	251 595.50	0	251 595.50
investissement	- 31 067.87	- 30 535.85	- 61 603.72	8 415.12	- 70 018.84

Le conseil municipal, après en avoir échangé, à l'unanimité :

Arrête, pour l'année 2024, le CFU du BP Commune pour :

Le résultat de l'exercice à 114 594.96 €, le résultat cumulé à + 189 991.78 €, les reste à réaliser en dépenses à 8 415.12 € et le résultat de clôture à 181 576.66 €

2025-012 COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024 – BP CHAUFFERIE

L'exécution du budget chaufferie est arrêtée à la somme de 53 342.97 € en recettes et 49 179.68 € en dépenses.

Les réalisations de la section de fonctionnement atteignent 15 491.84 € en recettes, 24 614.42 € en dépenses et dégagent un résultat déficitaire de la section de + 9 122.58 €.

En investissement, les recettes réalisées d'établissent à 37 851.13 € et les dépenses à 24 565.26 €, soit un résultat excédentaire de la section de 13 285.87 €.

Section	Titres émis (en €)	Mandats émis (en €)	Résultat de l'exercice 2024 (en €)
Total	53 342.97	49 179.68	+ 4 163.29
Fonctionnement	15 491.84	24 614.42	- 9 122.58
Investissement	37 851.13	24 565.26	+ 13 285.87

Compte tenu des résultats antérieurs reportés + 52 047.84 et des restes à réaliser en dépenses 0 €, le résultat de clôture est excédentaire à hauteur de + 56 211.13 €

Section	Résultat de l'exercice 2024 (en €)	Résultat antérieur reporté (en €)	Résultat cumulé (en €)	Restes à réaliser (dépenses) (en €)	Résultat de clôture (en €)
Total	4 163.29	52 047.84	56 211.13	0	56 211.13
Fonctionnement	- 9 122.58	11 421.38	2 298.80	0	2 298.80
investissement	13 285.87	40 626.46	53 912.33	0	53 912.33

Le conseil municipal, après en avoir échangé, à l'unanimité :

Arrête, pour l'année 2024, le CFU du BP Chaufferie pour :

Le résultat de l'exercice à 4 163.29 €, le résultat cumulé à + 56 211.13 €, les reste à réaliser en dépenses à 0 € et le résultat de clôture à 56 211.13 €

2025-013 COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024 – BP ASSAINISSEMENT

L'exécution du budget assainissement est arrêtée à la somme de 38 141.80 € en recettes et 35 402.69 € en dépenses.

Les réalisations de la section de fonctionnement atteignent 22 805.51 € en recettes, 20 066.40 € en dépenses et dégagent un résultat excédentaire de la section de + 2 739.11 €.

En investissement, les recettes réalisées d'établissent à 15 336.29 € et les dépenses à 15 336.29 €, soit un résultat de la section de 0 €.

Section	Titres émis (en €)	Mandats émis (en €)	Résultat de l'exercice 2024 (en €)
Total	38 141.80	35 402.69	2 739.11
Fonctionnement	22 805.51	20 066.40	2 739.11
Investissement	15 336.29	15 336.29	0

Compte tenu des résultats antérieurs reportés + 7 510.30 et des restes à réaliser en dépenses 0 €, le résultat de clôture est excédentaire à hauteur de + 10 249.41 €

Section	Résultat de l'exercice 2024 (en €)	Résultat antérieur reporté (en €)	Résultat cumulé (en €)	Restes à réaliser (dépenses) (en €)	Résultat de clôture (en €)
Total	2 739.11	7 510.30	10 249.41	0	10 249.41
Fonctionnement	2 739.11	7 560.18	10 299.29	0	10 299.29
Investissement	0	- 49.88	- 49.88	0	- 49.88

Le conseil municipal, après en avoir échangé, à l'unanimité :

Arrête, pour l'année 2024, le CFU du BP Assainissement pour :

Le résultat de l'exercice à 2 739.11 €, le résultat cumulé à + 10 249.41 €, les reste à réaliser en dépenses à 0 € et le résultat de clôture à 10 249.41 €

2025-014 BUDGET ASSAINISSEMENT-- AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Le conseil municipal, à l'unanimité après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2024.

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit compte 1068)	49,88
(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2025)	
2) Affectation complémentaire en "réserves" (crédit compte 1068) :	0,00
(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2025)	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé	10 249,41
(à reprendre en recette ligne 002 de l'exercice 2025)	
TOTAL AFFECTÉ :	10 299,29

2025-015 BUDGET CHAUFFERIE-- AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Le conseil municipal, à l'unanimité après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2024.

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit compte 1068)	0,00
(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2025)	
2) Affectation complémentaire en "réserves" (crédit compte 1068) :	0,00
(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2025)	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé	2 298,80
(à reprendre en recette ligne 002 de l'exercice 2025)	
TOTAL AFFECTÉ :	2 298,80

2025-016 BUDGET COMMUNE-- AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Le conseil municipal, à l'unanimité après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2024.

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit compte 1068)	51 132,72
(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2025)	
2) Affectation complémentaire en "réserves" (crédit compte 1068) :	0,00
(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2025)	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé	251 207,17
(à reprendre en recette ligne 002 de l'exercice 2025)	
TOTAL AFFECTÉ :	302 339,89

2025-017 TAUX d'IMPOSITION de 2025

Après délibération, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

DECIDE pour 2025 de maintenir les taux suivants :

TFPB : 34.93 %

TFNB : 60.66 %

TH sur les résidences secondaires : 10.51 %

2025-018 BUDGET PRIMITIF 2025 - ASSAINISSEMENT

A l'unanimité, le budget ASSAINISSEMENT, pour l'exercice 2025, équilibré en recettes et dépenses, est arrêté comme suit :

- FONCTIONNEMENT :	44 206.91	€
- INVESTISSEMENT :	15 386.17	€

2025-019 BUDGET PRIMITIF 2025 - CHAUFFERIE

A l'unanimité, le budget CHAUFFERIE, pour l'exercice 2025, équilibré en recettes et dépenses, est arrêté comme suit :

- FONCTIONNEMENT :	56 790.69	€
- INVESTISSEMENT :	204 571.97	€

2025-020 BUDGET PRIMITIF 2025 - CHAUFFERIE

A l'unanimité, le budget COMMUNE, pour l'exercice 2025, équilibré en recettes et dépenses, est arrêté comme suit :

- FONCTIONNEMENT :	484 926.58	€
- INVESTISSEMENT :	937 402.64	€

Informations diverses :

- Fléchage du Gros chêne à revoir
- Affiche sentiers découverte du patrimoine : mise en place sur la place du village fin avril, début mai.
- Fête du printemps : Les dossiers pour la Brocante et les randonnées sont prêt. Pour le marché, le démarchage est en cours et est bien avancé.
- Fête de la musique : Groupe de musique sous le gros chêne possible mais nous devons prévoir une convention avec le propriétaire.
- Marché autour des plantes et produits du jardin (Inscription gérée par ARRENO Mme GOUT) pour la Brocante (L'ABAYO Mme RINGUET) et les randonnées (SUIVONS LES MOULINS D'ARRENES Mme RINGUET) (inscription en mairie) et la buvette par l'association LICA). L'implication des associations est mise en place pour la saison 2025.
- Retour sur la réunion d'EVOLIS : Les communes n'utilisent pas suffisamment les services voirie d'EVOLIS. Réunions prévues entre EVOLIS et les collectivités.
- Sur la commune, nous possédons une petite décharge pour les déchets verts.
- AUSSAGNE : Le chemin de servitude communal qui longe le commun provoque des incidents entre les habitants du hameau et la mairie est trop souvent sollicitée pour régler ces problèmes personnels. La commune envisage de faire déclasser le chemin.

Séance levée à 21h40

Le secrétaire de séance

Mr le Maire